

27 janvier 2004

04.103

**Interpellation Manuela Surdez****Répartition de la population des requérants d'asile**

Lors de la session du 11 décembre 2002, nous sommes intervenus sur le problème de la répartition de la population des requérants d'asile dans notre canton.

Si Neuchâtel accueille, proportionnellement à sa population, le même pourcentage de la population de requérants d'asile de notre canton, il n'en va pas de même pour certains autres districts. Des inégalités de répartition très fortes sont malheureusement à constater, soit dans un sens, soit dans l'autre.

Si, au hasard, nous prenons l'exemple de la ville de La Chaux-de-Fonds qui représente environ 22,3% de la population neuchâteloise, cette dernière accueille 36,5% de la population des requérants d'asile. Ceci implique donc une "surreprésentation" de cette dernière à La Chaux-de-Fonds, ce qui engendre de graves dysfonctionnements à différents niveaux.

Notre précédente intervention mettait en évidence la forte inquiétude provenant du fait que, déjà au sein des écoles, nous devons faire face à des problèmes relativement importants allant de la difficulté accrue pour les enseignants à maintenir un équilibre d'enseignement en classe tout en étant obligés de gérer des problèmes socio-éducatifs majeurs. A cela s'ajoutait la nécessité d'ouvrir trois classes supplémentaires, sans compter les incidences également sur les structures d'accueil de la petite enfance.

La situation à ce jour n'a pas évolué et les répercussions au sein des directions scolaires ne sont évidemment pas négligeables tant au niveau du temps consacré qu'en ce qui concerne les coûts supplémentaires à engager.

De plus, les services communaux sont également sollicités pour la prise en charge de toutes les formalités inhérentes à l'installation de ces personnes ainsi qu'à leur moyen de subsistance lorsque ces dernières ne sont financièrement pas indépendantes. Il en résulte pour la commune des coûts induits non négligeables.

Cette situation décrite il y a une année montrait donc les difficultés existantes tant au niveau social que financier puisque les coûts uniquement à charge de la commune pouvaient, globalement, être estimés à 1 million de francs supplémentaires.

Une année plus tard, nous nous retrouvons dans une situation des plus paradoxales puisque le climat s'est socialement détérioré.

Aujourd'hui, au lieu de considérer le côté positif de l'accueil, la population ressent un malaise croissant et une insécurité toujours plus accrue car elle fait l'amalgame entre, par exemple, l'augmentation du trafic de drogue, les vols en tout genre, les rixes, etc.

Il est impossible ici de faire des déductions simplistes – et loin de nous cette intention –, mais on peut constater l'existence d'un phénomène négatif qui va en s'amplifiant et qu'il faut désamorcer si l'on veut contenir toutes manifestations de xénophobie croissante comme c'est le cas actuellement.

Ce sujet est des plus délicats et il est toujours très difficile de l'aborder sans se faire coller une étiquette de xénophobe. Nous pouvons vous assurer que ce n'est absolument pas dans cette direction que converge notre interpellation. L'objectif est inverse puisqu'il tend à démontrer que la situation actuelle est malsaine et qu'il faut empêcher qu'elle ne s'envenime.

En décembre 2002, le Conseil d'Etat nous répondait qu'un programme était mis en place afin de trouver une solution à la répartition équilibrée de cette population. Qu'en est-il à ce jour?

Des mesures ont-elles été prises? Si oui, lesquelles, parce qu'il nous paraît que le résultat actuel est des plus insatisfaisants.

Le Conseil d'Etat a-t-il songé à instaurer un quota par commune? Ce qui semblerait, dans tous les cas, beaucoup plus équitable.

En conclusion, nous estimons qu'il est des plus urgents de trouver des solutions rapides avant de nous retrouver dans une situation socialement ingérable. Il en va aussi de la stabilité du canton.

Nous remercions le Conseil d'Etat de l'intérêt qu'il portera à notre interpellation.

*Cosignataires:* V. Schweingruber et M. Amstutz.